

## Mesures prises en réponse aux questions soulevées lors de la quatrième réunion du comité exécutif (4-6 septembre 2024)

Points de l'ordre du jour	Décisions prises lors de la réunion/Demandes des membres	Principales mesures prises
<b>Point 6.2 de l'ordre du jour :</b> Compte rendu du comité d'audit pour 2023	Lors de la réunion, le conseil exécutif : <ol style="list-style-type: none"> <li>1) a <b>noté et approuvé</b> le rapport du Comité d'audit pour la période allant du 1er août 2023 au 31 juillet 2024 ;</li> <li>2) a <b>reconnu</b> l'amélioration significative de la position de réserve, qui passera de 1 043 972 USD en 2022 à 2 304 271 USD en 2023 ;</li> <li>3) a <b>apprécié</b> le soutien accru des partenaires et des bailleurs de fonds ;</li> <li>4) a <b>souligné</b> l'importance d'un règlement en temps opportun des contributions des membres, afin de préserver la solidarité régionale et de garantir que le PROE dispose des ressources nécessaires à l'accomplissement de ses mandats ;</li> <li>5) a <b>encouragé</b> la création d'une page Web consacrée au profil des membres, ainsi que la réalisation, au moins tous les deux ans, d'une enquête sur les réactions des membres, afin d'évaluer leurs points de vue ;</li> <li>6) a <b>demandé instamment</b> au Secrétariat d'établir des priorités et d'allouer des ressources pour mettre pleinement en œuvre les recommandations du MTR et de l'ICR et garantir la préparation de l'examen de 2026 ;</li> <li>7) a <b>noté</b> les avancées réalisées dans l'approbation des CTSPF (Country Territory Strategic Partnership Framework - cadre de partenariat stratégique pays-territoire) pour les Palaos et les Samoa américaines, et a encouragé la poursuite de la collaboration entre les membres afin de finaliser les derniers CTSPF d'ici décembre 2025 ;</li> <li>8) a <b>priorisé</b> à et accéléré la mise à niveau et l'opérationnalisation complète du PMIS (Project Management Information System - système d'information sur la gestion des projets) afin de garantir l'efficacité des capacités de contrôle, de suivi et de comptes rendus sur les projets ;</li> <li>9) a <b>reconnu</b> les avancées dans l'examen des principales politiques et procédures et a encouragé la poursuite des efforts afin de garantir que toutes les politiques sont à jour et soutiennent les objectifs du PROE ;</li> <li>10) a <b>demandé instamment</b> que le poste vacant de responsable des risques soit rapidement pourvu, dans le but de renforcer le cadre de gestion des risques ;</li> </ol>	4) Cotisations des membres - Le soutien continu des membres au financement du PROE a été validé au moyen d'une augmentation de 20 % des cotisations des membres à compter du 1er janvier 2024. L'état des contributions des membres est présenté sous forme détaillée au point 6.3 de l'ordre du jour. 5) Le SPRRD est en train de coordonner le contenu pour faire ressortir les partenariats sur le site Web. <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Une fois que la note conceptuelle sur le deuxième dialogue des partenaires aura été approuvée, elle servira de base à une première page d'accueil, qui sera active en juin (au plus tôt).</li> <li>b. Une fois que le SPRRD aura achevé le contenu sur les partenaires, le service de communication et de sensibilisation se chargera de la mise en forme (avec l'approbation du SPRRD) et collaborera avec le chargé de TIC pour présenter le contenu en ligne. Il s'agira de la phase suivante de la page d'accueil initiale.</li> <li>c. Le SPPRD travaille également à l'élaboration d'une stratégie de partenariat qui englobera des enquêtes ciblées auprès des partenaires ; celles-ci seront réalisées régulièrement.</li> </ol> 6) Le Secrétariat continue de hiérarchiser les efforts et d'allouer des ressources, lorsqu'elles sont disponibles, pour répondre aux recommandations ICR et MTR, afin d'être prêt pour l'examen de 2026. 8) Module/application de gestion de projets inclus dans le projet IEMS. Le PIMS actuel est géré par SPRRD. 9) (a) 1 politique clé entrée en vigueur en octobre 2024 (1er janvier 2025). (b) un examen approfondi des autres politiques du PROE sera effectué en 2025, et des lignes directrices seront élaborées pour les politiques actuelles et futures, afin de garantir qu'elles soutiennent les objectifs du PROE et qu'elles sont à jour. (c) Des politiques prioritaires seront élaborées en 2025 dans les domaines de la protection de l'enfance, des domaines PEAS et OHS. 10) La description de poste du responsable des risques a été finalisée et le poste sera pourvu en priorité dans le cadre du prochain plan de recrutement du PROE.

Points de l'ordre du jour	Décisions prises lors de la réunion/Demandes des membres	Principales mesures prises
	<p>11) a <b>demandé instamment</b> la mise en œuvre de mesures proactives de cybersécurité, y compris l'examen et le test réguliers du plan de cybersécurité, la formation du personnel et la collaboration avec d'autres organisations CROP pour le partage des connaissances ;</p> <p>12) a <b>insisté</b> sur le besoin d'accélération de l'élaboration et de la diffusion des politiques relatives au mécanisme de règlement des griefs, à la lutte contre le blanchiment d'argent et à la lutte contre le financement du terrorisme, afin de renforcer la gouvernance et la gestion des risques ;</p> <p>13) a <b>encouragé</b> le Secrétariat à tirer parti de son statut d'accréditation GCF et AF pour explorer de nouvelles possibilités de projets stratégiques ;</p> <p>14) a <b>demandé instamment</b> au Secrétariat de remédier aux contraintes en matière de ressources humaines et de renforcer le soutien au développement des capacités de l'unité d'audit interne ;</p> <p>15) a <b>encouragé</b> l'investissement dans des plateformes d'e-learning et des stratégies de développement, afin d'améliorer l'accueil, l'intégration et le développement professionnel du personnel ; et</p> <p>16) a <b>remercié</b> le Directeur général, l'équipe de direction et le personnel du PROE pour leur coopération et leur soutien au cours des 12 derniers mois.</p>	<p>11) Les mesures de cybersécurité ont été mises à niveau avec le déploiement d'ESET Endpoint and Cloud Security, venant compléter la solution existante de surveillance et de détection des menaces Microsoft 365. La politique de cybersécurité est en cours d'élaboration à des fins de consultation par le personnel, et la formation et la sensibilisation du personnel sont en cours.</p> <p>12) Un examen approfondi des politiques du PROE sera entrepris en 2025 et un calendrier sera proposé pour l'élaboration de politiques dans les trois domaines mis en évidence (GRM, AML, CFT) à l'appui de la politique de gestion des risques et de la politique de gouvernance du PROE.</p> <p>13) Engagement du PROE par le biais de partenariats avec d'autres entités accréditées pour explorer l'approche régionale en termes de programmation du financement climatique (actuellement en cours dans le cadre de l'approche RPACA et de la collaboration des agences GCF).</p> <p>14) Les contraintes en matière de ressources humaines et le soutien au renforcement des capacités sont des questions qui ne sont pas propres à l'unité d'audit interne. Un programme de renforcement institutionnel spécifique est en cours. Il s'agit d'une réorientation stratégique, d'une restructuration progressive et d'une hiérarchisation des besoins à l'échelle du Secrétariat, afin d'améliorer l'atteinte de nos objectifs régionaux, d'accroître l'efficacité organisationnelle et opérationnelle, et de nous positionner de façon stratégique face aux enjeux et aux opportunités à venir (et en préparation du prochain plan stratégique). Les besoins en capacité de l'unité d'audit interne sont pris en compte dans le cadre de ces initiatives d'amélioration continue.</p> <p>15) Une plateforme d'e-learning a été développée et accueille actuellement des cours PacWaste Plus ainsi que des cours d'informatique. La mise au point d'autres cours à visée externe et interne a été identifiée et planifiée.</p>

Points de l'ordre du jour	Décisions prises lors de la réunion/Demandes des membres	Principales mesures prises
<b>Point 6.4 de l'ordre du jour :</b> Rapport du groupe de travail du PROE sur l'examen de la rémunération du personnel 2021, l'examen du financement de base et sur la stratégie de financement et de mobilisation de ressources durables. <b>Stratégie de financement et de mobilisation de ressources durables du PROE</b>	<p>Lors de la réunion, le conseil exécutif :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) a <b>pris acte</b> de l'achèvement de l'examen, par un consultant indépendant, de la structure de financement de base du PROE et de l'élaboration de la stratégie de financement et de mobilisation de ressources durables du PROE ;</li> <li>2) a <b>accepté</b> les points suivants :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Rapport final sur la stratégie du PROE en matière de financement et de mobilisation de ressources durables, assorti de vingt-quatre (24) recommandations et d'un rapport final sur la stratégie du PROE en matière de financement et de mobilisation de ressources durables.</li> <li>o Synthèse politique mettant en évidence huit (8) recommandations clés/prioritaires et des considérations relatives à leur mise en œuvre.</li> <li>o Intégration de la recommandation 11 du rapport final en tant que recommandation prioritaire supplémentaire à traiter.</li> </ul> </li> <li>3) a <b>pris note</b> de la position du groupe de travail et des recommandations figurant dans le tableau du paragraphe 13 ci-dessus ;</li> <li>4) a <b>adopté</b> la stratégie de durabilité des finances et de mobilisation de ressources présentée au point 6 du rapport final ;</li> <li>5) a <b>accepté</b> le fait que le groupe de travail continue à travailler en étroite collaboration avec le Secrétariat afin de fournir des conseils et de superviser la mise en œuvre du reste des recommandations du rapport, en particulier en présence d'implications financières ; et</li> <li>6) a <b>invité</b> le Secrétariat à rendre compte des avancées dans la mise en œuvre de ces recommandations lors des réunions ultérieures du PROE.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Conformément à la note d'orientation approuvée qui décrit la stratégie de financement et de mobilisation de ressources durables adoptée pour le Secrétariat (et qui repose sur les neuf (9) recommandations prioritaires à mettre en œuvre, le Secrétariat a achevé trois (3) des recommandations prioritaires à la fin du premier trimestre 2025, tandis qu'une (1) a été lancée en 2024 et est actuellement en cours, tout comme une autre recommandation qui est également en cours et poursuit sa mission pour le PROE.</li> <li>2) Plus précisément, les recommandations 1 sur l'augmentation de 20 % de la cotisation des membres, 3 sur l'actualisation des frais de gestion du programme au taux fixe de 15 % et 7 sur le recrutement d'un poste de collecteur de fonds au sein du PROE ont été mises en œuvre. La recommandation 8 relative à l'amélioration des systèmes de gestion financière et des ressources humaines du PROE a été initiée en 2024 et est actuellement en cours. La recommandation finale sur la coopération et la consultation étroites avec d'autres agences CROP dans le cadre d'une approche à l'échelle du CROP constitue un travail continu des années précédentes et donc un travail permanent pour le Secrétariat.</li> <li>3) Le PROE continuera d'examiner d'autres recommandations clés/prioritaires ayant des implications en matière de financement/ressources, afin de garantir une mise en œuvre réussie et, par conséquent, l'amélioration attendue à terme.</li> <li>4) L'examen du PERMS et la stratégie proposée en matière de partenariats et d'engagement permettront d'établir des liens clairs avec la stratégie en matière de financement et de mobilisation de ressources durables, en particulier en ce qui concerne l'avancement des recommandations qui supposent un engagement stratégique de la part des partenaires.</li> </ol>
<b>Révision de la rémunération du PROE 2021</b>	<p>Lors de la réunion, le conseil exécutif :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) a <b>noté</b> qu'un cabinet de conseil avait été engagé pour procéder à un examen indépendant des conditions de rémunération et d'emploi, et qu'un rapport devrait être préparé d'ici la mi-octobre 2024 ; et</li> <li>2) a indiqué la préférence des participants pour la mise en place d'un mécanisme de décision sur les recommandations, par l'intermédiaire de l'un ou l'autre des moyens suivants :             <ol style="list-style-type: none"> <li>i. décision hors session, les documents étant distribués aux membres pour décision par e-mail ; ou</li> <li>ii. convocation d'une assemblée extraordinaire des membres.</li> </ol> </li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Strategic Pay of New Zealand a été engagé en août 2024 pour mener à bien l'examen indépendant des conditions de rémunération et d'emploi du personnel du Secrétariat, qui devrait s'achever fin octobre 2024.</li> <li>2) Le contrat a été prolongé à trois reprises, la date finale étant fixée au 2 mai 2025. Ces prolongements visaient principalement à donner plus de temps aux membres pour effectuer un retour d'information dans le cadre de la révision.</li> <li>3) Le groupe de travail des membres se réunira pour examiner le rapport et ses recommandations, y compris les prochaines étapes en vue de l'obtention de la décision des membres, une fois que le rapport final aura été reçu, à la fin du projet.</li> </ol>

Points de l'ordre du jour	Décisions prises lors de la réunion/Demandes des membres	Principales mesures prises
<b>Point 6.5 de l'ordre du jour :</b> Réexamen de la réglementation applicable au personnel	Lors de la réunion, le conseil exécutif : <ol style="list-style-type: none"> <li>1) a <b>noté</b> que les principes fondamentaux qui régissent les conditions d'emploi du personnel restent en suspens dans l'attente des résultats de l'examen des rémunérations.</li> <li>2) a <b>noté</b> que le groupe de travail des membres présentera un rapport sur l'examen des rémunérations, conformément au point 6.4 de l'ordre du jour ; et</li> <li>3) a <b>approuvé</b> le fait qu'un rapport sur la révision et la mise à jour du règlement du personnel soit présenté à la 32ème conférence du PROE, sous réserve de l'achèvement de l'examen des rémunérations.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Une mise à jour de l'examen des rémunérations est fournie dans les principales mesures prises (point 6.4 de l'ordre du jour ci-dessus).</li> <li>2) Le groupe de travail des membres présentera un rapport sur l'examen des rémunérations et les prochaines étapes à la fin du projet, le 2 mai 2025.</li> <li>3) Une mise à jour de la révision du règlement du personnel sera présentée lors de la 32ème conférence du PROE, sous réserve de l'achèvement de la révision des rémunérations.</li> </ol>
<b>Point 7.2 de l'ordre du jour :</b> Priorités de financement en matière de changement climatique, de développement durable et de prospérité résiliente dans les petits Etats insulaires en développement de la zone Pacifique	Lors de la réunion, le conseil exécutif : <ol style="list-style-type: none"> <li>1) a <b>noté</b> et <b>accepté</b> l'approche stratégique unique du programme du PROE pour faire face aux risques, aux obstacles et aux enjeux liés au maintien des rôles de l'entité régionale de mise en œuvre ;</li> <li>2) a <b>validé</b> et <b>remercié</b> la Nouvelle-Zélande pour son soutien financier continu dans le cadre du renforcement des capacités du PROE afin de lui permettre de fournir des services efficaces et performants aux membres ; et</li> <li>3) a <b>invité</b> et <b>encouragé</b> les bailleurs de fonds à investir et à contribuer au financement, afin de réaliser le ratio d'investissement dans les projets prévu par le PROE (de 1:45 d'ici 2027) et d'achever opérations en cours du PROE pour aider les membres à accélérer l'accès au financement (et l'augmentation de celui-ci) pour les priorités liées au changement climatique, au développement durable et à la prospérité résiliente dans la région.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Le programme PROP de la Banque mondiale met en œuvre l'approche stratégique unique du programme du PROE afin d'accroître l'efficacité de l'accès au financement.</li> </ol>
<b>Point 8.2 de l'ordre du jour :</b> Préparatifs en vue de la COP16 de la Convention sur la diversité biologique (CDB)	Lors de la réunion, le conseil exécutif : <ol style="list-style-type: none"> <li>1) a <b>encouragé</b> les membres à renforcer leur coordination nationale en vue de la COP 16, y compris dans le cadre de leurs missions respectives auprès des Nations Unies à Cali, en Colombie ;</li> <li>2) a <b>convenu</b> de veiller à ce que les délégations nationales participant à la COP 16 de la CDB s'engagent activement et participent pleinement au processus et aux négociations de la COP 16 de la CDB ; et</li> <li>3) a <b>noté</b> que le PROE était en liaison étroite avec le Président du PSIDS et qu'il coordonnerait le soutien du CROP et du PIRT aux délégations du Pacifique à la COP 16 de la CDB.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) La réunion préparatoire régionale de la zone Pacifique pour la seizième Conférence des Parties prenantes à la Convention sur la diversité biologique (CDB - COP16) s'est tenue au Centre océanien sur le changement climatique, à Apia (Samoa), du 9 au 14 septembre 2024. Des membres du PROE d'Australie, des îles Cook, des États fédérés de Micronésie, de Fidji, de Kiribati, de Nauru, de Nouvelle-Zélande, de Niue, de Palau, de Samoa, des îles Salomon, de Tonga, de Tuvalu et de Vanuatu ont participé en personne à la réunion. Certains partenaires (dont des membres de la Table ronde des îles océannienne pour la conservation de la nature (PIRT) et des agences des Nations unies, y ont également participé.            La réunion avait objectifs suivants :           <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Les pays insulaires du Pacifique doivent coordonner une approche collaborative et une voix unie lors de la COP16 de la CDB.</li> <li>b. Les délégués des îles du Pacifique sont habilités à intervenir sur les priorités régionales au cours des négociations.</li> </ol> </li> </ol>

Points de l'ordre du jour	Décisions prises lors de la réunion/Demandes des membres	Principales mesures prises
		<p>c. Facilitation de l'appui technique par les partenaires régionaux, y compris une « approche unique CROP ».</p> <p>2) Les points à l'ordre du jour comprenaient une approche intersectorielle, grâce à la participation et à la contribution de représentants des secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche.</p> <p>3) Les sujets prioritaires pour la zone Pacifique et les décisions attendues au cours de la COP16 ont fait l'objet d'une discussion lors de la réunion préparatoire et lors de sessions de simulations de négociations ; cela a permis de confirmer les mécanismes de coordination pour assurer un engagement fort de la zone Pacifique lors de la COP.</p> <p>4) L'engagement de la zone Pacifique lors des négociations de la COP16 de la CDB et de la reprise de la COP16.2 (mars 2025) a été très fort. Il est encourageant de voir ce niveau de participation et de confiance de la part de nombreuses délégations dans les forums sur la biodiversité. Les 14 pays insulaires du Pacifique (PIC) parties prenantes à la CDB ont participé à la COP16.</p>
<b>Point 8.4 de l'ordre du jour :</b> Résultats stratégiques de l'UNEA6	<p><b>Lors de la réunion, le conseil exécutif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1) a pris note des résultats de la sixième session de l'UNEA6 ; et</li> <li>2) a demandé au Secrétariat d'aider et de soutenir les membres en termes de respect des engagements pris lors de l'UNEA6.</li> </ul>	<p>1) Le secrétariat a continué à aider les membres à respecter les engagements pris lors de l'UNEA6, notamment en ce qui concerne les pesticides très dangereux dans le cadre de l'élaboration du code de bonnes pratiques sur les déchets dangereux (actuellement en cours), en collaboration avec le programme agricole de la Communauté du Pacifique. Le Secrétariat continue également à soutenir les membres dans le cadre des négociations mondiales sur les plastiques, en vue de la CNI 5.2 qui se tiendra à Genève en août 2025, ainsi que de la troisième conférence des Nations unies sur les océans à Nice, en France, et de la ratification de la BBNJ (Biodiversité des zones ne relevant pas de la juridiction nationale) afin de renforcer les efforts déployés dans le domaine des océans, en vue de lutter contre le changement climatique, la perte de la biodiversité marine et la pollution.</p>

Points de l'ordre du jour	Décisions prises lors de la réunion/Demandes des membres	Principales mesures prises
<b>Point 8.5 de l'ordre du jour :</b> Le comité de négociation intergouvernemental est chargé de négocier un instrument international juridiquement contraignant pour lutter contre la pollution par les matières plastiques, y compris dans le milieu marin	<p>Lors de la réunion, le conseil exécutif :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) a <b>pris note</b> des résultats des sessions INC-3 et INC-4, ainsi que de ceux des réunions préparatoires ;</li> <li>2) a <b>pris acte</b> de l'aide apportée à nos membres des îles du Pacifique par le Secrétariat, avec le soutien financier du gouvernement australien, du gouvernement néo-zélandais et des Nations unies, ainsi que de nos partenaires et a salué cette initiative ;</li> <li>3) a <b>validé</b> le leadership du gouvernement de Vanuatu en tant que Président des SIDS du Pacifique et a demandé au Secrétariat de continuer à diriger la coordination et le soutien de toutes les agences intéressées de la zone Pacifique, y compris le CROP, en vue d'apporter un soutien efficace et uniifié à nos membres insulaires de la zone Pacifique qui négocient dans le cadre du processus INC ;</li> <li>4) a <b>encouragé</b> le soutien financier d'autres partenaires bailleurs de fonds pour contribuer au processus de négociation, comme le font actuellement le gouvernement australien et les Nations Unies ; et</li> <li>5) a <b>soutenu</b> la recommandation formulée par les dirigeants des îles du Pacifique lors de leur 53e réunion, selon laquelle tous les membres devraient approuver la déclaration « Bridge to Busan ».</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Le Secrétariat a fourni un soutien au PSIDS pour la CIN-5 à Busan (Corée) en novembre 2024. Le Secrétariat apporte également son soutien au PSIDS par l'intermédiaire de Tuvalu, qui assure la présidence du PSIDS, pour la préparation de la session INC-5.2 qui se tiendra en août à Genève (Suisse) en partenariat avec « One CROP » et avec le soutien financier du gouvernement australien.</li> </ol>
<b>Point 9.4.1 de l'ordre du jour :</b> Mise en place d'un mécanisme de coordination régionale à des fins de développement durable dans la région	<p>Lors de la réunion, le conseil exécutif :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) a <b>soutenu</b> la nécessité et la raison d'être d'un mécanisme de coordination régionale sur le développement durable ;</li> <li>2) a <b>approuvé</b> la tenue d'une table ronde des îles du Pacifique pour le développement durable (Pacific Island Roundtable for Sustainable Development - PIRSD) avant la fin de l'année 2025, en tant que mécanisme de coordination régionale dirigé par le PROE ; et</li> <li>3) a <b>chargé</b> le Secrétariat de faciliter et de coordonner les discussions avec les bailleurs de fonds et les principaux partenaires afin de mobiliser les contributions financières et d'obtenir une assistance technique pour la mise en place de la PIRSD et de ses activités.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Le programme EG élabore un projet de cahier des charges sur la table ronde PIRSD et veille à ce que les fonds nécessaires à l'organisation de la première table ronde PIRSD soient disponibles. La première réunion devrait se tenir à Apia en 2025.</li> </ol>
<b>Point 10.1 de l'ordre du jour :</b> Cadre de partenariat stratégique avec les pays et territoires (CTSPF) PIP4 actualisé	<p>Lors de la réunion, le conseil exécutif :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) a <b>approuvé</b> les activités actualisées des membres PIP 4 (2024 - 2025) ; et</li> <li>2) a <b>encouragé</b> les autres membres des îles du Pacifique à lancer et à finaliser leurs CTSPF.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Les CTSPF ont été finalisés et signés avec Nauru et Vanuatu. Discussions en cours concernant le CTSPF avec la République des îles Marshall, en collaboration avec le bureau du Pacifique Nord du PROE. Des missions ont été entreprises en Polynésie française, à Nioué et à Tuvalu pour lancer et consulter leurs CTSPF, et des projets de CTSPF ont été préparés. Invitation à ce que d'autres membres entament le processus CTSPF.</li> <li>2) Plans d'évaluation de l'efficacité et de la performance des CTSPF pour les Palaos et les Samoa américaines.</li> </ol>